



Plan d'actions

2026

Présentation

Le présent document expose le Plan d'actions 2026 de SHAMA : Synergies et Horizons d'Acteurs - Mayotte, le Réseau Régional Multi-Acteurs (RRMA) de Mayotte rassemblant collectivités, associations, acteurs économiques, établissements d'enseignement, acteurs publiques,.. investis dans des actions de coopération et solidarité internationales.

Il précise le cadre d'intervention, l'ambition fondatrice et les lignes directrices qui guideront le développement du réseau durant sa première année de déploiement.

Ce document décrit le contexte et l'historique ayant conduit à la création de SHAMA ; l'objet général et les missions de SHAMA ; les axes prioritaires d'action et les résultats attendus pour l'année 2026, tant à l'échelle du territoire qu'au niveau régional, ultramarin et national.

Sa rédaction a été appuyé par le comité de structuration composé de membres fondateurs de SHAMA, de représentants institutionnels mahorais et de partenaires régionaux qui ont apporté leur expertise et leur retour d'expérience.

Ce Plan d'actions 2026 est soumis à la validation à l'Assemblée Générale de SHAMA.

SOMMAIRE

Contexte	4
Objet et missions :.....	8
Actions pour l'année 2026.....	10
● Structurer et renforcer les initiatives locales portées sur l'international	10
● Recenser et fédérer les acteurs agissant pour la coopération régionale et sur l'ouverture au monde	10
● Faciliter l'accès aux financements et à leur diversification	11
● Soutenir la coopération régionale et l'internationalisation du territoire	11
● Construire des partenariats solides et promouvoir la coopération	12
● Mobiliser la jeunesse et susciter l'engagement citoyen	13
● Mutualisation d'actions à l'échelle de l'océan Indien et des territoires ultras marins	13
Résultats	14

Contexte

Depuis plusieurs années, la coopération internationale et régionale occupe une place croissante dans les stratégies des acteurs mahorais.

- ⇒ En 2018 le département signe son cadre stratégique de coopération décentralisée et d'action internationale avec pour objectif d'ancrer davantage Mayotte dans son environnement régional et d'oeuvrer pour la reconnaissance internationale de Mayotte. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre des priorités de développement économique, social, et environnemental de l'île et de sa promotion à l'international, en tenant compte de son statut de région ultrapériphérique de l'Union Européenne.
- ⇒ En 2022, la Ville de Mamoudzou produit une feuille de route internationale avec pour objectifs de promouvoir la mobilité des jeunes, leur insertion professionnelle, et à développer les opportunités économiques locales, et dans laquelle est inscrite explicitement la volonté de création d'un RRMA.
- ⇒ En 2023, le Département de Mayotte intègre cette même ambition d'un RRMA dans la feuille de route de l'actualisation de sa stratégie internationale visant à renforcer la présence et influence dans la région, développer les échanges socio-économiques et culturels avec les pays voisins, et renforcer les capacités des acteurs pour mettre en œuvre ce cadre stratégique, confirmant la volonté institutionnelle forte d'internationalisation du territoire.
- ⇒ En octobre 2024, un premier comité de pilotage RRMA Mayotte, mobilisant la CIRMA (Conférence Interrégionale des RRMA), a posé les bases d'un dialogue multi-acteurs sur les besoins, les attentes et la vision partagée d'un futur réseau mahorais.
- ⇒ Dans la poursuite de cette dynamique en septembre 2025, un comité de pilotage rassemblant une quarantaine d'acteurs acte la création de SHAMA : Synergies et Horizons d'Acteurs Mayotte, le RRMA de Mayotte. Une phase de préfiguration de deux mois a permis le lancement des premières activités et la constitution d'un comité de structuration, chargé de définir les missions, l'objet spécifique du réseau, ses principes, ses valeurs, sa gouvernance et le présent plan d'action.

L'émergence du réseau est marquée par un contexte fraîchement touché par l'urgence, mettant en exergue les défis du territoire mais ouvrant aussi des opportunités. En effet le cyclone Chido a rappelé la vulnérabilité du territoire face aux aléas climatiques et l'urgence de renforcer les coopérations régionales. La difficulté de faire venir l'aide sur le territoire depuis les pays voisins a été un rappel de la nécessité de renforcer ces coopérations bilatérales.

Le territoire mahorais fait face à plusieurs défis majeurs qui nécessitent des réponses alignées avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment la réduction des inégalités et lutte contre les discriminations; la gestion des risques naturels et adaptation aux changements climatiques ; la souveraineté alimentaire, gestion de l'eau et résilience environnementale ; le développement économique durable, favorisant l'ouverture commerciale dans la zone; l'insularité, isolement géographique et besoin d'ouverture sur le monde ; la jeunesse majoritaire en quête d'insertion et de mobilité; la pacification des relations avec les Comores, où la coopération constitue une voie essentielle de dialogue.

La coopération régionale et internationale est un levier pour renforcer les liens de Mayotte avec son environnement géopolitique et de favoriser son développement.

De nombreuses initiatives et partenariats existent déjà mais les besoins de coordination et d'échanges autour de ces initiatives paraissent aujourd'hui nécessaires pour renforcer la portée de ces actions car un certain nombre de freins persistent :

- Une **maîtrise parcellaire de l'ingénierie de projets** qui constitue un frein majeur pour les acteurs qui peinent à élaborer des stratégies d'action à la hauteur de leurs moyens, monter des dossiers solides, mobiliser les financements adéquats ou encore suivre les projets et évaluer les impacts.
- Une **coopération régionale encore limitée**, marquée par une difficulté des acteurs publics à renouveler leurs actions hors des territoires historiques de coopération comme Madagascar, pour s'étendre dans le bassin de l'océan Indien et en Afrique, en raison notamment des spécificités territoriales et diplomatiques de Mayotte.
- La **mauvaise circulation de l'information** sur les dispositifs, et les opportunités de financement de projet de coopération et solidarité internationales freine l'accès à ces derniers qui paraissent inaccessibles et accentue les préoccupations des acteurs liées aux restrictions budgétaires.
- Une **inégalité d'accès aux dispositifs de mobilité** internationale (JSI/VVSI du FONJEP) et les programmes européens comme Erasmus+ existe, renforcée par des perceptions erronées et idées préconçues sur la mobilité et les pays d'accueil qui freinent leur accès pour les acteurs mahorais.
- Une **communication et une coordination insuffisantes avec les politiques publiques**, cloisonnement entre acteurs publics et associatifs, générant des actions isolées et des incompréhensions entre les différents acteurs. Cela se traduit par une **fragilité des collaborations à l'échelle du territoire**, ce qui limite la capacité de Mayotte à gagner en légitimité et en influence son ouverture à l'international.
- Une **faible visibilité des actions menées à l'international**, et de leur plus value malgré leur contribution significative aux dynamiques territoriales, à la cohésion sociale et à l'image de Mayotte.

À ces limites s'ajoute une forte attente de cohérence stratégique : les acteurs souhaitent travailler à une vision claire, partagée, lisible, à l'échelle de tout le territoire, pour guider l'action collective d'une seule et même voix et éviter la dispersion des approches. La création du réseau se fait à une temporalité où la coopération internationale devient une opportunité pour un grand nombre d'acteurs, s'inscrivant comme une perspective prometteuse pour le développement de Mayotte.

Ces dernières années les coopérations historiques avec Madagascar se renforcent (convention agricole 2024, mission entrepreneuriale 2025), tandis que de nouveaux partenariats émergent avec le Togo (jumelage Mamoudzou / Agoè-Nyivé 2 et de Kloto 1 2022), la Tanzanie (accords agricoles 2023), le Kenya (accords Daraja 2025) ou le Mozambique (déploiement d'un Chargé de coopération du conseil départemental, auprès de l'ambassade de France au Mozambique ; jumelage Mamoudzou / Maputo 2025) ; notamment autour de filières agricoles, d'enjeux climatiques ou de projets de formation. Les échanges culturels, sportifs et éducatifs constituent également des vecteurs de rapprochement, notamment à travers des expériences de mobilité et d'échanges en réciprocité de plus en plus mobilisés par les acteurs.

Un autre volet du développement de la coopération régionale est le programme INTERREG VI Canal du Mozambique, piloté par le Département de Mayotte, soutenant des projets avec Madagascar, le Mozambique, les Comores et La Réunion, sur divers domaines : innovation, transition climatique, inclusion sociale. Cela appelle aussi à une montée en compétences, couverte par un axe « renforcement des capacités institutionnelles ».

Dans cet écosystème encore fragile, marqué par des tensions diverses, une image parfois dégradée du territoire et des ressources limitées, l'enjeu est clair : se développer ensemble et avec les autres. Cela passe par le développement de synergies, le renforcement des partenariats entre institutions et société civile, et la promotion de la coopération comme investissement stratégique pour le développement de Mayotte. SHAMA souhaite porter une voix commune pour défendre les priorités locales et accompagner l'internationalisation durable de Mayotte, en particulier dans son bassin océanique et vers l'Afrique de l'Est.

Objet et missions :

SHAMA réunit les acteurs mahorais engagés dans la coopération et la solidarité internationales dans une logique de subsidiarité, d'échanges et de travail collaboratif.

Sa vocation est de :

- Favoriser **l'ouverture des Mahorais à l'international** et l'attrait de Mayotte pour les partenaires étrangers ;
- Faciliter les **échanges et partenariats** entre acteurs engagés à l'international ;
- Promouvoir **le dialogue entre territoires de l'océan Indien** dans une logique **d'intégration régionale** ;
- Analyser et rendre compte des **dynamiques et politiques locales et internationales** en termes de coopération et solidarité ;
- Améliorer la **qualité et visibilité des actions** de coopération régionale des acteurs mahorais.

Cet objet se traduit en 6 missions opérationnelles visant à soutenir les acteurs de la coopération et solidarité internationales mahorais, tout en plaçant Mayotte au cœur des dynamiques régionales et mondiales :

- **Accompagner les porteurs d'initiatives** à toutes les étapes de leur démarche, en apportant un appui méthodologique, technique et stratégique, et en favorisant la mutualisation des compétences et des moyens entre acteurs.
- **Promouvoir la mise en réseau et jouer le rôle de facilitateur** entre l'ensemble des acteurs engagés dans la coopération et la solidarité internationale, dans une dynamique d'ouverture, de réciprocité et de partage d'expériences.
- **Renforcer l'intégration régionale et internationale de Mayotte** et la participation active de Mayotte aux dynamiques de coopération internationale et régionale par la création de partenariats durables, et le développement d'une culture territoriale de coopération.
- **Faciliter l'accueil et l'accompagnement des acteurs internationaux à Mayotte**, ainsi que celui des Mahorais à l'étranger, pour encourager le désenclavement du territoire dans une logique d'interculturalité et de compréhension mutuelle.
- **Assurer une veille et une diffusion de l'information** sur les dispositifs, financements et politiques de coopération, et pour valoriser et rendre visible les initiatives locales.
- **Jouer un rôle d'intermédiaire et de plaidoyer auprès des institutions**, partenaires et réseaux régionaux et nationaux, pour une meilleure reconnaissance et prise en compte des spécificités mahoraises dans les politiques et dispositifs de coopération internationale.

Actions pour l'année 2026

- **Structurer et renforcer les initiatives locales portées sur l'international**

Soutenir la montée en compétences, à la fois du tissu associatif, des acteurs publics et de toutes structures impliquées dans des initiatives de coopération et solidarité internationale. Articuler l'offre de formation existante, en la valorisant ; organiser des modules complémentaires et créer des passerelles entre les offres déjà construites. SHAMA proposera un dispositif d'accompagnement pour compléter ces formations avec un diagnostic des besoins des structures, un objectif annuel et un appui méthodologique. Renforcer l'écosystème, c'est également créer les conditions pour que les acteurs puissent "parler d'une seule voix", élaborer une stratégie commune et porter un plaidoyer en faveur de la coopération internationale. Cela implique une meilleure compréhension des stratégies politiques, et une vulgarisation des enjeux et apports de la coopération pour le territoire. Enfin le réseau valorisera et capitalisera sur les actions locales réussies, en partageant des retours d'expérience, guides et outils pratiques.

- **Recenser et fédérer les acteurs agissant pour la coopération régionale et sur l'ouverture au monde**

Rendre visibles, lisibles et accessibles les multiples initiatives issues du territoire. Les actions menées sont souvent dispersées, peu documentées et difficiles à relier les unes aux autres. SHAMA s'appliquera à la réalisation d'un recensement et d'une cartographie opérationnelle des acteurs et des projets, permettant d'identifier clairement "qui fait quoi, où et avec qui". Cet outil constituera une base pour fédérer les acteurs, créer des ponts entre les initiatives, mutualiser des ressources

et compétences. En complément SHAMA procédera également à un recensement des actions extérieures des collectivités territoriales, pour faciliter la coordination entre les acteurs publics et privés. A partir de ces travaux, le RRMA facilitera la circulation des informations entre les acteurs et l'émergence de partenariats par des mises en relation ciblée, et un appui aux projets de coopérations s'alignant sur les priorités de chaque structure.

● **Faciliter l'accès aux financements et à leur diversification**

Simplifier l'accès aux dispositifs de financements en proposant un appui renforcé : diffusion et explication des appels à projets, sessions d'information avec les bailleurs, des ateliers sur le suivi des projets, un accompagnement de la conception-rédaction des dossiers au suivi des projets, appui au suivi administratif et financier ainsi qu'à la justification des dépenses. L'objectif est de permettre aux acteurs d'accéder à des dispositifs souvent méconnus et/ou perçus comme inaccessibles et d'élargir leurs opportunités de cofinancement. La priorité est également de renforcer la complémentarité entre les financements existants, notamment ceux de l'État (MEAE, AFD, etc), de l'Union européenne (INTERREG) et des collectivités locales, tout en contribuant à lever les freins administratifs. Enfin, SHAMA travaillera avec les bailleurs locaux et nationaux pour adapter les critères, simplifier les démarches et prendre en compte la spécificité des réalités ultramarines dans les dispositifs.

● **Soutenir la coopération régionale et l'internationalisation du territoire**

Renforcer la coopération régionale et optimiser la position stratégique de Mayotte en soutenant des projets de coopération sur des thématiques partagées (agriculture, gestion eau & déchets, climat, jeunesse, santé, économie bleue...). SHAMA contribuera à structurer cet espace régional

en créant des lieux d'échanges et groupes de travail, de réflexion et de partage entre acteurs mahorais et partenaires extérieurs sur des thématiques ou géographies spécifiques, tout en veillant à la cohérence des initiatives et à l'émergence de collaboration entre acteurs. Des outils et espaces ressources seront développés afin de renforcer la connaissance mutuelle et la circulation des savoir-faire. Des outils de valorisation des résultats des projets, et l'organisation d'événements et rencontres sur des thématiques spécifiques rendront visibles les initiatives de coopération. Le but est de faire rayonner le territoire et l'expertise des acteurs, afin de donner envie à de nouveaux partenaires de la région de s'investir aux côtés des acteurs mahorais.

- **Construire des partenariats solides et promouvoir la coopération**

Faciliter, structurer et valoriser les partenariats territoriaux en soutenant l'émergence de collaborations fiables et durables entre les acteurs mahorais investis dans la coopération internationale. Il s'agira de renforcer, à travers l'animation d'espaces d'échanges spécifiques et la mise à disposition d'outils dédiés, la capacité des acteurs du territoire à coopérer efficacement, avant d'élargir ces dynamiques à l'échelle régionale. Cette action visera également à encourager les partenariats public-privé et l'engagement de la société civile autour des enjeux mondiaux, la mobilisation citoyenne est gage de cohésion sociale et d'appropriation des enjeux par les citoyens. SHAMA favorisera la co-construction de projets multi-acteurs et soutiendra l'émergence de collaborations dans des secteurs prioritaires pour le territoire, tels que l'agriculture durable ou la gestion des risques climatiques (en lien avec les acteurs de l'environnement). Il s'agira enfin de promouvoir une culture de coopération internationale en réciprocité et en horizontalité.

Actions transversales :

● Mobiliser la jeunesse et susciter l'engagement citoyen

Territoire majoritairement jeune, Mayotte dispose d'un potentiel considérable d'engagement citoyen et d'innovation. SHAMA appuiera les acteurs déjà mobilisés, en organisant leur concertation dans le but de lever les obstacles identifiés sur la mobilité internationale par exemple. Il s'agira aussi d'accompagner et coordonner des actions d'éducation à la citoyenneté et solidarité internationale (ECSI) à destination de tous et particulièrement des jeunes. Enfin les expériences de mobilité et de volontariat internationaux seront pleinement valorisées afin de faire des jeunes et des professionnels mahorais de véritables ambassadeurs du territoire, porteurs de coopérations durables et promotrices d'une ouverture au monde structurante pour Mayotte.

● Mutualisation d'actions à l'échelle de l'océan Indien et des territoires ultras marins

En s'inscrivant dans les dynamiques existantes, le RRMA soutiendra la mutualisation d'initiatives avec les acteurs de La Réunion et des autres territoires ultra-marins, afin de travailler en complémentarité, encourager les échanges de pratiques et impulser le développement de projets conjoints. A l'échelle de l'océan Indien cette coopération régionale vise à accroître la capacité d'influence des acteurs mahorais notamment dans les instances régionales. A l'échelle nationale / ultra marine, la valorisation spécifique de Mayotte restera au cœur de la démarche, veillant à ce que les actions menées avec ces acteurs valorisent les atouts de ces territoires sans en occulter les singularités.

Résultats

Les résultats attendus de ce plan d'actions 2026 sont :

- Les besoins, pratiques et capacités des acteurs mahorais engagés dans la coopération internationale sont identifiés, partagés et pris en compte dans l'accompagnement proposé par SHAMA.

Nombre de structures ayant bénéficié d'un accompagnement individualisé (cible : 10).

- Les acteurs du territoire disposent d'une offre cohérente et visible de formation, d'outillage et d'appui méthodologique, pour la structuration de projets internationaux.

Nombre de modules de formation et atelier organisés ou co-construits avec les acteurs du territoire. (cible : 6)

- Les initiatives et projets des acteurs sont recensés dans une cartographie interactive partagée et mise à jour régulièrement, facilitant l'interconnaissance et le repérage des expertises.

Nombre d'acteurs recensés dans la cartographie (cible : 50).

- Les acteurs mahorais accèdent plus facilement aux financements disponibles (nationaux, européens, régionaux, fonds de mobilité), grâce à une diffusion renforcée de l'information, à un accompagnement de proximité et à un travail structuré avec les bailleurs pour simplifier et adapter les dispositifs.

Nombre de réunion d'information sur des AAP ou dispositif spécifique (cible : 10)

- Les collaborations entre acteurs mahorais se consolident, grâce à la mise en place de groupes de travail thématiques, favorisant la mutualisation et l'échange de pratiques

Nombre de groupes de travail thématique actifs (cible 2 avec au moins 3 réunions par an)

- Les informations et actualités du secteur et les ressources disponibles sont diffusées, et vulgariser, renforçant l'accès aux opportunités et la capacité des acteurs à s'en saisir.

Nombre de newsletters produites et diffusées (cible : 6).

- Les projets de coopération et expertises mahoraises sont mises en valeur, facilitant l'inspiration entre pairs et contribuant à faire rayonner Mayotte et à attirer de nouveaux partenaires.

Nombre de supports de communication et valorisation produits et diffusés (cible : 2)

- Les jeunes mahorais bénéficient d'un accès renforcé aux dispositifs de mobilité, de volontariat et d'ECSI, et sont valorisés comme acteurs du changement.

Nombre de jeunes recensés sur des projets de mobilité ou un volontariat à l'international (cible : 40).

- Les actions de sensibilisation renforcent la mobilisation citoyenne autour des enjeux mondiaux et la compréhension des interdépendances globales.

Nombre de participants à des actions ou événements de sensibilisation (cible : 500).

- Les acteurs locaux sont représentés dans des espaces nationaux et peuvent "parlent d'une seule voix" pour porter les actions et l'ambition internationale de Mayotte.

Nombre de représentation de Mayotte dans des espaces nationaux (cible : 3)



SHAMA
Synergies et Horizons d'Acteurs

MAYOTTE



Contact
Felana FORTIER
Coordinatrice A.I.
Mayotte
reseau.may@rrma.fr